

Adeptes du zéro déchet, je veux d'abord vous féliciter de vouloir améliorer la gestion des déchets à Montréal, gestion qui est assez déplorable dans l'état actuel des choses. Je n'ai pas la compétence pour rédiger un mémoire, mais je veux vous faire quelques suggestions qui permettraient de réduire les déchets enfouis.

Pour corriger l'incohérence du bac à recyclage, on devrait revenir à un tri fait à la maison, et une collecte séparée du verre, du papier et du plastique, comme ça se fait dans certains pays européens. La consigne sur les bouteilles de vin va être bénéfique, mais il serait utile de séparer tous les contenants en verre: vu que les canettes consignées se retrouvent en grande partie dans les bacs de recyclage, une partie des bouteilles va aussi se retrouver dans les bacs à recyclage: les valoristes pourraient récupérer plus facilement tous les contenants consignés s'ils étaient séparés !!

Les sacs en plastiques interdits dans les épiceries ont été remplacés par des sacs plus épais proposés par les caissières. Ces sacs se retrouvent eux aussi à la poubelle ou dans les bacs de recyclage. Il faudrait INTERDIRE tous les sacs en plastique donnés dans les magasins (dans tous les magasins, pas uniquement les épiceries). Que faisaient nos mères et nos grand-mères ? Elles prévoyaient des sacs pour aller faire leurs achats !

Certains de mes voisins contaminent le compost avec du plastique. Je suggère qu'on interdise tous les sacs pour le compost, y compris les sacs biodégradables car ils amènent une confusion chez certains. Permettre seulement le papier dans le compost !!

Les poubelles de certaines épiceries sont pleines d'aliments emballés périmés mais encore bons à consommer. Demander aux épiceries de donner ces aliments pour les organismes d'entraide et les frigos communautaires.

Encourager les bons comportements et punir les mauvais. La plupart des humains suivent les lois par peur d'être punis. À quand une police de l'environnement ? Le manque de civisme au niveau de l'environnement est plus grave qu'un dépassement de temps de stationnement, mais n'est pas puni !!

Merci d'avoir lu mes suggestions et quelques soient vos conclusions et vos décisions, ce devrait être pour un mieux !

Avec tout mon respect,

Marie-Claire Mayeres ,
208-88, Gary-Carter,
Montréal, H2R 0B3
Tel 514-2728855